

## Projet

# À Lyon, un service de navettes sur la Saône

À partir du printemps 2025, une nouvelle offre de transport fluvial sur la Saône, intégrée au réseau des transports en commun lyonnais, sera disponible au cœur de la Presqu'île.



### Mémo

Une quarantaine d'agents des TCL seront dédiés à l'exploitation de ce nouveau service fluvial de 6,2 km.

Cent dix ans après le remisage du dernier bateau-mouche, la Saône s'apprête de nouveau à ouvrir son lit à la navigation. « Beaucoup l'ont promis; nous l'avons fait », se félicite Bruno Bernard, président de Sytral Mobilités. Relancées en 2022, les études permettant de vérifier les conditions de navigabilité sur la rivière qui traverse Lyon ont permis de trouver des solutions à ce projet « pas simple à réaliser, notamment parce qu'il a fallu travailler avec Voies navigables de France sur les vitesses possibles des bateaux », de l'aveu du président de l'autorité organisatrice des transports en commun dans la métropole de Lyon et une partie du Rhône. Fort de ces études, Sytral Mobilités a mis une délégation de service public (DSP) en concurrence fin 2023, souhaitant confier ce nouveau service à un opérateur. En avril dernier, c'est RATP Dev en équipe avec Les Yachts de Lyon, organisateur de croisières sur la Saône et le Rhône qui s'est vu attribuer cette DSP de sept ans d'un montant de 53,5 millions d'euros.

Les navettes de « Navigône » devraient se jeter à l'eau à partir de juin 2025 sur un tronçon de 6,2 kilomètres, jalonné de cinq haltes entre le quartier de Vaise-Industrie dans le 9<sup>e</sup> arrondissement et celui de la Confluence au sud de la presqu'île durant les week-ends, les jours fériés et les vacances scolaires. Un temps de trajet estimé à une bonne trentaine de minutes selon une fréquence de quinze minutes en heure de pointe, entre 7 heures et 21 heures en semaine et de 9 heures à 21 heures les week-ends et jours fériés. « L'objectif n'est pas d'offrir un service de mobilité rapide. Pour

la plupart des usagers, prendre ce bateau sera avant tout un moment de plaisir », explique Bruno Bernard.

En semaine, le service fluvial prendra sa source à Vaise et s'achèvera au cœur de la Presqu'île. Au moins dans un premier temps, histoire de vérifier l'adhésion des utilisateurs et de prendre possession de la totalité des bateaux. « La mise en service sera progressive. Nous débiterons avec deux bateaux thermiques qui seront remplacés par des navettes électriques en octobre 2025. À partir d'avril 2026, la flotte sera complétée par deux autres bateaux électriques », précise Bruno Bernard. Ces bateaux, d'une capacité de 70 personnes, seront acquis en crédit-bail par Sytral Mobilités pour un montant de 17 millions d'euros.

### Intégration au réseau TCL

En attendant la livraison des navettes, en cours de fabrication sur un chantier naval aux Sables-d'Olonne, Sytral Mobilités s'attaque à l'aménagement des haltes. Trois pontons sont en cours de création à Vaise-Industrie, quai Saint-Vincent et Confluence. Le ponton existant quai Saint-Antoine sera, quant à lui, utilisé pour accueillir la halte Terrasses de la Presqu'île. Celle de Saint-Vincent sera à terme positionnée au nord de la passerelle Saint-Vincent, mais les études ont démontré que cet emplacement nécessitait la réalisation d'un ponton flottant entraînant un délai supplémentaire pour la réalisation de ces travaux. Une halte provisoire sera donc positionnée au niveau des Subsistances. À l'image des stations de tramway et de bus, chacune de ces haltes sera équipée d'un système



En attendant l'arrivée des navettes électriques, les liaisons seront assurées par deux bateaux réalisant déjà le transport de passagers sur la Saône, depuis plus de dix ans : le Vaporetto et le Lui.

d'information indiquant les temps d'attente. Des portillons seront par ailleurs positionnés à l'entrée des pontons pour sécuriser et organiser les accès. Ils ne s'ouvriront que lorsque les bateaux arriveront à quai.

Dès sa mise en service, Navigône sera accessible à tous les abonnés des transports en commun lyonnais (TCL). Ceux qui ne disposent pas de ce sésame devront s'acquitter d'un titre spécifique dont la forme et le montant sont encore en discussion. Sytral Mobilités estime que 560 000 voyageurs pourraient chaque année choisir ce nouveau service. Pour accompagner sa naissance, ses agents vont multiplier les rendez-vous donnés aux Lyonnais, notamment aux riverains qui pourront contribuer aux derniers ajustements de l'offre en participant à des ateliers sur l'accessibilité ou les parcours usagers. |

Par Françoise Sigot